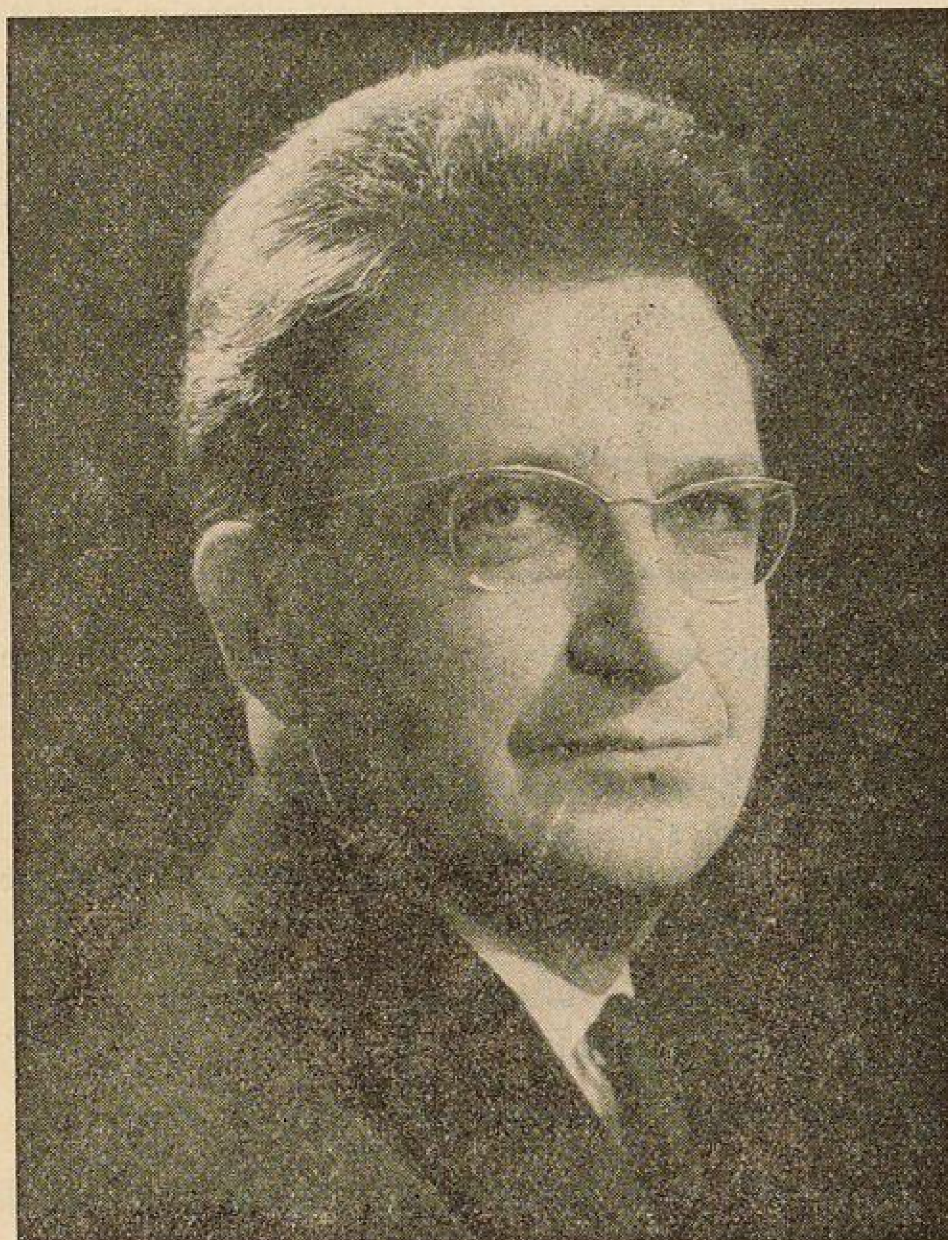
République Française — Département du Rhône

ELECTIONS LEGISLATIVES du 23 Novembre 1958

1· Circonscription

La Démocratie Chrétienne de France

présente au sufrage des Electeurs



Léon LAPRA

Avocat à la Cour
Combattant volontaire
Croix de Guerre 1939-45

Remplaçant Eventuel

Robert GANDONNIERE

Militant syndicaliste

Françaises et Français,

Le Parlement de la Vᵉ République devra, au contraire de ses devanciers de la IVᵉ, **écarter les discussions stériles et les jeux politiques** qui ont engendré pendant douze ans l'instabilité des Gouvernements et la paralysie des institutions.

Le rôle des Assemblées est de préparer sans passions partisanes et sans démagogie, en liaison avec les techniciens et personnes compétentes de la Nation les textes et lois, qui sont nécessaires à la vie du pays.

PAIX EN ALGERIE FRANÇAISE

CONTRE LA POLITIQUE D'ABANDON à laquelle cédait un Parlement incapable de décider, GEORGES BIDAULT, fondateur de la DEMOCRATIE CHRETIENNE, a fait front bien avant les événements du 13 mai 1958.

POUR L'INTEGRATION DE L'ALGERIE ET DU SAHARA A LA FRANCE qui ne sera pas une assimilation et qui respectera la personnalité Algérienne et peut seule assurer le développement économique et social de l'Afrique du Nord.

POUR UN GRAND ENSEMBLE AFRICAIN FRANÇAIS de la communauté française réunissant les efforts et les ressources des populations, qui ne peuvent vivre en petits groupes séparés, et dont les territoires ne peuvent être mis en valeur sans le concours des techniciens français.

CONTRE LES MANŒUVRES DES IMPERIALISTES SOVIETIQUES EN AFRIQUE, qui, sous le couvert d'un communisme trompeur, visent à semer l'anarchie pour réaliser l'encerclement de l'Europe.

JUSTICE SOCIALE ET EXPANSION ECONOMIQUE

— Le rôle directeur de la FRANCE exige le dynamisme de la métropole, assuré par le travail en commun de tous les groupes de la nation.

Notre premier impératif sera donc la JUSTICE SOCIALE pour garantir à tout Français, sans intervention abusive de l'Etat, la sécurité de sa personne et de sa famille, et l'équitable répartition du revenu national c'est-à-dire :

— **PLEIN EMPLOI**, assuré par l'expansion économique, créant des postes nouveaux, et au besoin, garantie de salaires en cas de chômage.
— **LOGEMENT.** Les investissements doivent être augmentés en matière d'habitation familiale, par priorité aux dépenses somptuaires.
— **RELEVEMENT PROGRESSIF DU NIVEAU DE VIE DE LA NATION :**
— Indexation des allocations familiales.
— Liaison des salaires et de la productivité.
— Relèvement des retraites des vieux travailleurs.
— Simplification d'une fiscalité arbitraire, facteur de vie chère.

JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

La FRANCE aura bientôt la jeunesse la plus nombreuse d'Europe et ceci exige la solution de problèmes d'autant plus urgents qu'ils ont été jusqu'ici négligés :

— Construction de locaux d'enseignements.
— Développement des classes techniques pour répondre aux besoins croissants de l'industrie.
— Accession de l'enseignement supérieur à toutes les catégories sociales.
— **Liberté de l'enseignement** L'Etat ne peut suffire à cette tâche immense, et il doit assurer le respect et la sécurité de tous ceux qui apportent leur concours à cette œuvre nationale.

FRANCE FORTE DANS UNE EUROPE UNIE

Les grands courants de la Démocratie Chrétienne se sont affirmés dans les pays de l'Europe des SIX. Ils sont donc essentiellement favorables à la création nécessaire d'une Europe unie.

Son organisation progressive exige une FRANCE forte et gardant les attributs essentiels de sa souveraineté.

L'application de la communauté économique européenne doit être subordonnée à tous les stades aux garanties que la FRANCE est en droit d'exiger tant pour elle-même que pour sa communauté Africaine.

Pour que votre OUI donne naissance à une Démocratie véritable, libérée des anciens partis et des aventures totalitaires,

VOTEZ DEMOCRATIE CHRETIENNE, VOTEZ

Léon LAPRA

Avocat à la Cour
Croix de Guerre 1939-45
Combattant volontaire

Remplaçant Eventuel **Robert GANDONNIÈRE**

Militant syndicaliste

Imp. Thierry - Lyon